



Association à vocation interprofessionnelle
de l'agriculture biologique corse

CATALOGUE DE FORMATIONS

PRODUIRE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

TECHNIQUES INNOVANTES

DIVERSIFIER SON ACTIVITÉ

TRANSFORMER SES PRODUITS



**AUTOMNE
HIVER
2022
2023**

SOMMAIRE

Préambule	p.2
Vivea, mode d'emploi	p.3 4
Calendrier	p.5 6
Intégrer l'utilisation des plantes pour améliorer le confort de vos animaux	p.7
Initiation à la transformation cosmétique	p.8
Interprétation et analyses de sol	p.9
Planification des cultures en maraîchage	p.10
Engrais vert en maraîchage	p.11
Autonomie alimentaire des élevages en agriculture biologique	p.12
Conduite des agrumes en agriculture biologique	p.13
Gestion et pilotage de l'irrigation en maraîchage bio	p.14
Verger-maraîcher : Associer légumes et arbres fruitiers en agroforesterie	p.15
Gestion de l'irrigation en agrumiculture	p.16
Conduite du kiwi en AB	p.17
Contact	p.18

PRÉAMBULE

Inter Bio Corse est une association à vocation interprofessionnelle accueillant les producteurs, les transformateurs, les distributeurs et les metteurs en marché de la filière biologique corse.

LES MISSIONS D'INTER BIO CORSE

Soutenir et développer une production biologique de qualité

- Encourager les conversions et accompagner les producteurs en conversion
- Proposer un suivi technique aux producteurs bio
- Mettre en place des formations

Structurer les filières

- Créer du lien entre les maillons amont et aval de la filière
- Favoriser un approvisionnement local des opérateurs bio
- Favoriser l'émergence de circuits courts

Observer la filière biologique

- Mettre en place un observatoire de la filière
- Réaliser et diffuser des mercuriales

Communiquer sur l'agriculture biologique

- Réaliser des outils et des actions de communication
- Communiquer sur la marque collective Bio di Corsica
- Représenter les intérêts de la filière bio auprès des institutions

Les formations 2021 en chiffre



- Stagiaires formés : 331
- Formations réalisées : 23
- Taux de satisfaction des stagiaires : 94.8 %

VIVEA, MODE D'EMPLOI

IMPORTANT

Le présent catalogue a été réalisé suite à une consultation internet des adhérents à Inter Bio Corse complétée par les avis des Animateurs Conseillers suivant les producteurs biologiques. Ce catalogue est un catalogue prévisionnel. Il n'engage pas Inter Bio Corse pour la réalisation des formations proposées, dépendant des financements, de l'autofinancement, de la disponibilité des animateurs structure et/ou des prestataires envisagés.

INSCRIPTION

Le nombre de places à chaque formation étant limité, l'inscription est obligatoire pour participer aux formations.

Les adhérents à Inter Bio Corse seront prioritaires dans l'inscription aux formations.

L'inscription se fait via le formulaire en ligne spécifique à la formation. La validation vous sera confirmée par retour de mail.

Vous pouvez consulter, en cliquant sur les liens suivants : les [conditions générales de services](#) et le [règlement intérieur de l'organisme de formation](#).

PUBLIC ET COÛT DE LA FORMATION

Le coût de la formation diffère selon la situation du stagiaire :

Contributeurs VIVEA	Non contributeurs VIVEA
<ul style="list-style-type: none">▪ Agricultrice - agriculteur chef d'exploitation▪ Cotisant solidaire▪ Conjoint collaborateur /Aide familial▪ Personne étant en démarche d'une création d'entreprise agricole▪ Personnes engagées dans un PPP	<ul style="list-style-type: none">▪ Conjoint non collaborateur▪ Salarié▪ Personne en congé parental▪ Etudiant, stagiaire▪ Autres
Coût pédagogique de la la formation pris en charge par les fonds VIVEA	Formation PAYANTE Prendre contact avec le responsable de la formation pour obtenir un devis (financement possible via votre OPCO)

ORGANISATION

Ces formations seront réalisées sous réserve d'avoir un nombre de participants suffisant et que le financement VIVEA soit validé.

Le nom de l'intervenant, la date et le lieu du stage sont indiqués dans le descriptif des formations sauf s'ils ne sont pas arrêtés à la date d'édition du catalogue. Ils sont susceptibles de connaître des modifications .

Un programme détaillé avec les horaires précis est envoyé à chaque participant avant son entrée en formation.

Une attestation de présence précisant le thème de la formation, la durée et les dates sera remise à chaque participant à l'issue de la formation.

ANNULATION OU ABSENCE

Toute annulation doit impérativement parvenir à Inter Bio Corse par écrit au plus tard 7 jours avant le début de la formation.

Le cas échéant, Inter Bio Corse se réserve le droit d'encaisser le chèque de réservation de la formation. Toute absence (partielle ou totale) non justifiée d'un stagiaire engendre l'encaissement de la réservation dans sa totalité.

Le chèque de réservation sera restitué aux stagiaires ayant participé à la totalité de la formation avec l'attestation de présence.

CRÉDIT D'IMPÔT FORMATION

Depuis le 2 août 2005, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt formation en participant à une ou plusieurs formations.

Celui-ci a pour objectif d'inciter les chefs d'entreprises à se former.

Ce crédit d'impôt concerne les entreprises individuelles, les associés de sociétés de personnes et les sociétés commerciales (SARL, SA...).

Pour cela, l'entreprise doit être imposée selon le régime réel.

Le public éligible est : les exploitants individuels, les gérants, les présidents, les administrateurs...

Pour être éligible, la formation doit avoir un lien avec l'activité professionnelle.

Calcul du crédit d'impôt au niveau de l'entreprise

Total des heures de formation des dirigeants, au titre d'une année civile, multiplié par le taux horaire du SMIC au 31/12 de l'année N au titre de laquelle est calculé le crédit d'impôt, limité à 40 heures maximum de formation par année civile et par entreprise.

Comment bénéficier du crédit d'impôt ?

Les entreprises déposent la déclaration spéciale (Cerfa n° 12635*07) auprès du comptable de la direction générale des impôts qui permet de déterminer le crédit d'impôt pour « dépenses de formation » des dirigeants, imputable sur l'impôt sur les sociétés ou sur l'impôt sur le revenu.

Justificatifs à conserver

- L'attestation de stage délivrée par l'organisme de formation comportant le n° de déclaration d'activité attribué par la DRTEFP ;
- La facture de la participation des stagiaires aux frais de formation.

CALENDRIER DE FORMATIONS

Important

Le contenu et les dates des formations présentées ci-après ne sont donnés qu'à titre indicatif. La réalisation des formations dépend de la validation de la demande de financement par les fonds VIVEA et du nombre de participants inscrits.

→ **Contacts responsables formations : VOIR PAGE 20**

FORMATIONS	ORGA-NISMES	SEP.	OCT.	NOV.	DEC.	JAN.	FEV.	MAR.	RESPONSABLE DE LA FORMATION AU SEIN D'INTER BIO
Intégrer l'utilisation des plantes pour améliorer le confort de vos animaux	VIVEA								Charline LANDERIEUX
Initiation à la transformation cosmétique	VIVEA								Charline LANDERIEUX
Bien être animal en élevage de volailles	VIVEA	Date à venir							Maria-Anna GIORGI
Interprétation et analyses de sol	VIVEA								Valentin MARIE
Planification des cultures en maraîchage	VIVEA								Charlotte PORCHIER
Engrais verts en maraîchage	VIVEA								Charlotte PORCHIER
Autonomie alimentaire des élevages en agriculture biologique	VIVEA								Charline LANDERIEUX
Conduite des agrumes en agriculture biologique	VIVEA								Suzon LAMOTTE
Gestion et pilotage de l'irrigation en maraîchage bio	VIVEA								Charlotte PORCHIER
Verger-maraîcher : Associer légumes et arbres fruitiers en agroforesterie	VIVEA								Charlotte PORCHIER
Gestion de l'irrigation en agrumiculture	VIVEA								Valentin MARIE
Conduite du kiwi en agriculture biologique	VIVEA								Valentin MARIE

Intégrer l'utilisation des plantes pour améliorer le confort de vos animaux 27 et 28 septembre 2022

DATE et LIEU

27 et 28 septembre 2022 - de 9h00 à 17h00 (14h00)
San Giuliano - Corsic'Agropôle

Pré-requis

Pas de pré-requis
Si vous êtes en situation de handicap et avez des besoins spécifiques, merci de nous contacter par mail ou téléphone au préalable pour trouver une solution adaptée.

Public visé

Éleveurs et éleveuses de Corse

Objectif de la formation

- Connaître la réglementation concernant l'usage des plantes et des huiles essentielles en élevage
- Réaliser quelques préparations simples à base de plantes et/ou huiles essentielles

PROGRAMME

Jour 1 : Réglementation et connaissances des plantes et HE

.. Cadre réglementaire : réglementation sur l'usage des plantes et des huiles essentielles en élevage et précautions d'emploi

.. Notion de totum, drainage

.. 15 plantes et leurs usages comme compléments alimentaires pour améliorer le confort digestif, respiratoire, cutané (etc...), de vos animaux

Jour 2 : Mise en pratique de différentes recettes

- Formulation d'une synergie d'huiles essentielles en complément alimentaire à partir de cas concrets

.. Réalisation de préparations : sirop stimulant pour animaux fatigués, baume pour la mamelle, gel de mise bas, oblet, bassine à lécher.

Chaque stagiaire repartira avec ses préparations. Une participation financière pour l'achat des matières premières sera demandée (environ 25 €, à confirmer)
Chaque stagiaire devra apporter blouse et lunette de protection

Modalités de participation

- Tarif : 380 € TTC + participation aux fournitures
- Prise en charge pour les cotisants VIVEA dans la limite du plafond individuel
- La participation aux frais d'achat des matières premières n'est pas prise en charge par les fonds VIVEA
- Une attestation de participation sera délivrée à l'issue de la formation

MODALITES d'évaluation des acquis

Questions/réponses tout au long de la formation, QCM

METHODES pédagogiques

Apports théoriques avec support de présentation, mise en pratique
Echanges entre les intervenants et les participants

INTERVENANT

Florence LARDET

formatrice herbaliste certifiée de l'ELPM, conseillère en élevage

RENSEIGNEMENTS

Charline LANDERIEUX ou Emilie Claudet
Tél. : 04 95 38 85 36
formation.biocorse@gmail.com

INSCRIPTION

Via le formulaire en ligne
<https://forms.gle/HLfWCM5K4tyKVfnQ9>

« Initiation à la transformation cosmétique » 29 et 30 septembre 2022

DATE et LIEU

29 et 30 septembre 2022 - de 9h00 à 17h00 (14h00)
San Giuliano - Corsic'Agropôle

Pré-requis

Pas de pré-requis
Si vous êtes en situation de handicap et avez des besoins spécifiques, merci de nous contacter par mail ou téléphone au préalable pour trouver une solution adaptée.

Public visé

Productrices et producteurs de PPAM bio de Corse

Objectif de la formation

Etre capable de réaliser des formulations cosmétiques simples tout en respectant les normes d'hygiène et la législation en vigueur

PROGRAMME

Jour 1 : Principes actifs des cosmétiques, hygiène et législation

- La galénique (crème, pommade, lait ...)
- Les différentes extractions et extracteurs possibles (alcool, huile, glycérine, vinaigre ...)
- Les ingrédients des produits cosmétiques
- Le cadre réglementaire : déclarer son activité, activité, consigner les DIP (Document Information Produit), les BPF (bonnes pratiques de fabrication)

Jour 2 : Mise en pratique de différentes recettes

- Baume
- Crème pour le visage
- Gel douche
- Shampoing
- Stick à lèvres

Chaque stagiaire repartira avec ses préparations. Une participation financière pour l'achat des matières premières sera demandée (environ 40 €, à confirmer)
Chaque stagiaire devra apporter blouse et lunette de protection

Modalités de participation

- Tarif : 380 € TTC + participation aux fournitures
- Prise en charge pour les cotisants VIVEA dans la limite du plafond individuel
- La participation à l'achat des matières premières et matériel n'est pas prise en charge par les fonds VIVEA
- Une attestation de participation sera délivrée à l'issue de la formation

MODALITES d'évaluation des acquis

Questions/réponses tout au long de la formation, QCM

METHODES pédagogiques

Apports théoriques avec support de présentation, mise en pratique
Echanges entre les intervenants et les participants

INTERVENANT

Florence LARDET

formatrice herbaliste certifiée de l'ELPM, conseillère en élevage

RENSEIGNEMENTS

Charline LANDERIEUX ou Emilie Claudet
Tél. : 04 95 38 85 36
formation.biocorse@gmail.com

INSCRIPTION

Via le formulaire en ligne
<https://forms.gle/Wph77EfvWMT39J4F8>



« Comprendre le fonctionnement du sol et adapter ses pratiques »

Mardi 25 octobre 2022

DATE et LIEU

Mardi 25 octobre 2022
ODARC - Altiani
Horaires : 9h00 - 17h00 (7 heures)

Pré-requis

Pas de pré-requis

Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins spécifiques, merci de nous contacter par mail ou par téléphone au préalable pour trouver une solution adaptée

Public visé

Agricultrices et agriculteurs de la région corse

Objectifs de la formation

- Connaître et comprendre le fonctionnement de son sol
- Etre capable d'interpréter des analyses de sol
- Etre capable d'adapter ses pratiques culturales

PROGRAMME

- Connaître les bases du fonctionnement et de la fertilité du sol : origine du sol, structure et activité microbienne du sol, ...
- Interpréter une analyse de sol : texture, matière organique, situation acido-basique, CEC, ...

- Interpréter un profil de sol : lecture des horizons, apprécier la structure, évaluer la compaction et l'hydromorphie
- Impact des pratiques sur la fertilité des sols : travail de sol, engrais vert, amendement basique, matière organique, ...

MODALITÉS de participation

- Tarif : 190 € TTC (tarif indicatif)
- Inscription obligatoire auprès d'Inter Bio Corse
- **Eligible formation obligatoire JA « Agronomie - 4 FG-1 : Caractéristiques du sol et son fonctionnement - Interprétation des analyses de sol »**
- Prise en charge pour les cotisants VIVEA dans la limite du plafond individuel
- Une attestation de participation sera délivrée à l'issue de la formation

MODALITES d'évaluation des acquis

Questions/réponses tout au long de la formation, QCM

METHODES pédagogiques

Apports théoriques avec support de présentation, mise en pratique, échanges entre l'intervenant et les participants

INTERVENANT

Valentin MARIE
Technicien Viticulture et
Arboriculture à Inter Bio Corse

RENSEIGNEMENTS

Charline LANDERIEUX ou Emilie CLAUDET
Tél : 04 95 38 85 36
formation.biocorse@gmail.com

INSCRIPTION

Via le formulaire en ligne
(à venir prochainement)

« Planification des cultures en maraîchage »

7 et 8 novembre 2022

DATE et LIEU

Lundi 7 et mardi 8 novembre 2022
Lieu à définir
Horaires : 9h00 - 17h00 (14 heures)

Pré-requis

Pas de pré-requis

Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins spécifiques, merci de nous contacter par mail ou par téléphone au préalable pour trouver une solution adaptée

Public visé

Maraîchères et maraîchers, (futurs) agriculteurs en cours d'installation ou ayant un projet de diversification

Objectifs de la formation

- Apprendre à mettre en place une planification adaptée à son terroir, à ses objectifs de production
- Développer sa production de légumes primeurs
- Mieux maîtriser la conduite technique des légumes feuilles et mettre en œuvre une stratégie de production

PROGRAMME

- Méthodologie de construction de la planification : connaître les éléments à prendre en compte pour construire une planification pour les principales cultures de l'exploitation. Connaître les variétés adaptées aux usages de chacun
- Planification des grandes séries : connaître les séries envisageables
- Planification des petites séries et des légumes feuilles

- Connaître les séries envisageables pour ces cultures. Maîtriser le choix variétal
- Planification des légumes primeurs : Maîtriser la planification et le choix variétal des légumes primeurs
- Planification des légumes d'été sous serre : Connaître les séries envisageables pour ces cultures. Maîtriser le choix variétal

MODALITÉS de participation

- Tarif : 380 € TTC (tarif indicatif), inscription obligatoire auprès d'Inter Bio Corse
- **Formation obligatoire JA filière maraîchage « 1 SM-1 / 1 SM-2 : Connaissance des itinéraires techniques des productions légumières de Plein Champ et Sous Abri »**
- Prise en charge pour les cotisants VIVEA dans la limite du plafond individuel
- Une attestation de participation sera délivrée à l'issue de la formation

MODALITES d'évaluation des acquis

Questions/réponses tout au long de la formation, QCM

METHODES pédagogiques

Apports théoriques avec support de présentation, échanges entre l'intervenant et les participants

INTERVENANT

Charles SOUILLOT
Formateur et Conseiller
Indépendant

RENSEIGNEMENTS

Charline LANDERIEUX ou Emilie CLAUDET
formation.biocorse@gmail.com
Tél : 04 95 38 85 36

INSCRIPTION

Via le formulaire en ligne
(à venir prochainement)



« Développer les engrais verts en maraîchage diversifié »

10 novembre 2022

DATE et LIEU

Judi 10 novembre 2022
Lieu à venir
Horaires : 9h00 - 17h00 (7 heures)

Pré-requis

 Pas de pré-requis

Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins spécifiques, merci de nous contacter par mail ou par téléphone au préalable pour trouver une solution adaptée

Public visé

- Maraîchères et maraîchers, (futurs) agriculteurs en cours d'installation ou ayant un projet de diversification

Objectifs de la formation

- Connaître les fonctions des engrais verts
- Apprendre à analyser le comportement des sols vis à vis de la matière organique pour mieux envisager des stratégies d'engrais verts adaptées.

PROGRAMME

- Les différentes modalités d'action des engrais verts : connaître les différents modes d'action des engrais verts : fertilité structuration des sols, maintien de la qualité de l'eau, effet « herbicide », inhibiteur de maladies, ravageurs...
- Les grandes familles d'engrais verts : connaître leurs

modalités d'utilisation et les itinéraires techniques recommandés
- Mise en place d'une stratégie : être capable à partir des contraintes de son exploitation de mettre en place une stratégie rapide et efficace. Optimiser l'utilisation des engrais verts sur son exploitation

MODALITÉS de participation

- Tarif : 190 € TTC (tarif indicatif), inscription obligatoire auprès d'Inter Bio Corse
- Prise en charge pour les cotisants VIVEA dans la limite du plafond individuel
- Une attestation de participation sera délivrée à l'issue de la formation

MODALITES d'évaluation des acquis

Questions/réponses tout au long de la formation, QCM

METHODES pédagogiques

Apports théoriques avec support de présentation, échanges entre l'intervenant et les participants

INTERVENANT

Charles SOUILLOT
Formateur et Conseiller
Indépendant

RENSEIGNEMENTS

Charline LANDERIEUX ou Emilie CLAUDET
formation.biocorse@gmail.com
Tél : 04 95 38 85 36

INSCRIPTION

Via le formulaire en ligne
(à venir prochainement)



« Gestion de l'autonomie alimentaire en agriculture biologique »

Novembre 2022

DATE et LIEU

Novembre 2022
Lieu à définir
Horaires : 9h00 - 17h00 (7 heures)

Pré-requis

 Pas de pré-requis

Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins spécifiques, merci de nous contacter par mail ou par téléphone au préalable pour trouver une solution adaptée

Public visé

Éleveuses et éleveurs, (futurs) agriculteurs en cours d'installation ou ayant un projet de diversification.

Objectifs de la formation

- Connaître les besoins nutritifs des animaux en fonction des cycles des saisons
- Améliorer la ressource en herbe disponible sur l'exploitation selon les pratiques culturales de l'agriculture biologique

PROGRAMME

Matin :

- Présentation des enjeux de l'autonomie alimentaire en élevage
- Estimation des besoins du troupeau
- Gestion des ressources fourragères disponibles (pâturage, amélioration des prairies, qualité du foin)

Après-midi :

- Visite d'une exploitation bio en autonomie alimentaire (lieu à définir)
- Echanges sur les pratiques de l'éleveur
- Analyse des clés de la réussite de ce modèle d'élevage
- Echange et analyse des projets de chaque participant

MODALITÉS de participation

- Tarif : 190 € TTC (tarif indicatif), inscription obligatoire auprès d'Inter Bio Corse
- **Formation obligatoire JA filière élevage «1 EAB-1: Gestion territoire et autonomie alimentaire»**
- Prise en charge pour les cotisants VIVEA dans la limite du plafond individuel
- Une attestation de participation sera délivrée à l'issue de la formation

MODALITES d'évaluation des acquis

Questions/réponses tout au long de la formation, QCM

METHODES pédagogiques

Apports théoriques avec support de présentation, échanges entre l'intervenante et les participants

INTERVENANT

Charline LANDERIEUX
Animatrice / conseillère en
élevages Bio à Inter Bio Corse

RENSEIGNEMENT

Charline LANDERIEUX ou Emilie CLAUDET
formation.biocorse@gmail.com
Tél : 04 95 38 85 36

INSCRIPTION

Via le formulaire en ligne
(à venir prochainement)



« Conduite des agrumes en agriculture biologique » Janvier 2023

DATE et LIEU

Janvier 2023
Corsic'Agropole à San Giuliano
Horaires : 9h00 - 17h00 (7 heures)

Pré-requis Pas de pré-requis

Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins spécifiques, merci de nous contacter par mail ou par téléphone au préalable pour trouver une solution adaptée

Public visé

Arboricultrices et arboriculteurs de la région corse

Objectifs de la formation

- Connaître les différentes variétés d'agrumes à cultiver en Corse
- Etre capable d'implanter et de conduire un verger d'agrumes en agriculture biologique

PROGRAMME

- Choix du matériel végétal : portes greffes et variétés
- Condition de plantation : plantation sur buttes, densité de plantation, ...
- Fertilisation : choix des engrais et amendements organiques, doses et périodes d'apport, besoins de la culture...
- Gestion de l'irrigation

- Gestion de l'enherbement : désherbage mécanique, choix des outils, couverts végétaux, paillages, ...
- Taille des arbres : taille de formation, taille d'entretien
- Gestion des maladies et ravageurs : mesures prophylactiques, présentation des différentes maladies et ravageurs des agrumes, moyens de lutte autorisés en bio...
- Gestion de la récolte : temps de travaux, matériel, calibre, maladie de conservation, défauts et aspects du fruit...

MODALITÉS de participation

- Tarif : 190 € TTC (tarif indicatif), inscription obligatoire auprès d'Inter Bio Corse
- Prise en charge pour les cotisants VIVEA dans la limite du plafond individuel
- Une attestation de participation sera délivrée à l'issue de la formation

MODALITES d'évaluation des acquis

Questions/réponses tout au long de la formation, QCM

METHODES pédagogiques

Apports théoriques avec support de présentation, échanges entre l'intervenant et les participants

INTERVENANT

José Antonio JIMENEZ
Techniciens agrume société Biogold (Espagne)
Formateur espagnol accompagné d'un traducteur

RENSEIGNEMENTS

Charline LANDERIEUX ou Emilie CLAUDET
formation.biocorse@gmail.com
Tél : 04 95 38 85 36

INSCRIPTION

Via le formulaire en ligne
(à venir prochainement)

« Gestion et pilotage de l'irrigation en maraîchage bio » 6 et 7 février 2023

DATE et LIEU

Lundi 6 et mardi 7 février 2023
Lieu à définir
Horaires : 9h00 - 17h00 (14 heures)

Pré-requis Pas de pré-requis

Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins spécifiques, merci de nous contacter par mail ou par téléphone au préalable pour trouver une solution adaptée

Public visé

Maraîchères et maraîchers et (futurs) agricultrices et agriculteurs de la région corse

Objectifs de la formation

- Maîtriser l'irrigation en culture maraîchère

PROGRAMME

Jour 1

- Notions de débit et pression
- Débit de pointe : Conception d'un réseau d'irrigation - Notions d'hydraulique, les pertes de charges
- Le pompage, les vannes, les conduites, la filtration
- Présentation des marques de matériel d'irrigation
- Choix du matériel à la parcelle : calcul de la pluviométrie théorique en fonction du type de matériel
- Les différents types de matériel
- Mise en situation : conception d'un réseau

Jour 2

- Besoin en eau des cultures : ETref - ETM, relation sol-plante-climat
- Pilotage des irrigations
- Les outils d'aide à la décision : tarière, tensiométrie, sondes captatives
- Les graphiques : exemples concrets
- Visite d'une exploitation maraîchère

MODALITÉS de participation

- Tarif : 380 € TTC (tarif indicatif), inscription obligatoire auprès d'Inter Bio Corse
- **Eligible formation obligatoire JA filière maraîchage «1 TV-1 : Gestion et pilotage de l'irrigation»**
- Prise en charge pour les cotisants VIVEA dans la limite du plafond individuel
- Une attestation de participation sera délivrée à l'issue de la formation

MODALITES d'évaluation des acquis Questions/réponses tout au long de la formation, QCM

METHODES pédagogiques Apports théoriques avec support de présentation, visite d'exploitation, échanges entre l'intervenant et les participants

INTERVENANT

Simon CORDIER
CRIIAM Sud

RENSEIGNEMENTS

Charline LANDERIEUX ou Emilie CLAUDET
formation.biocorse@gmail.com
Tél : 04 95 38 85 36

INSCRIPTION

Via le formulaire en ligne
(à venir prochainement)



« Verger-maraîcher : associer légumes et arbres fruitiers en agroforesterie »

21 et 22 février 2023

DATE et LIEU

Mardi 21 et mercredi 22 février 2023
Lieu à définir
Horaires : 9h00 - 17h00 (14 heures)

Pré-requis Pas de pré-requis

Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins spécifiques, merci de nous contacter par mail ou par téléphone au préalable pour trouver une solution adaptée

Public visé

Maraîchères et maraîchers et (futurs) agricultrices et agriculteurs de la région corse

Objectifs de la formation

- Comprendre le maraîchage en agroforesterie fruitière
- Adapter l'agroforesterie successinnelle maraîchère à son projet agricole

PROGRAMME

Journée 1

- Présentation des systèmes maraîchers en agroforesterie fruitière.
- Produire des arbres fruitiers en pépinière collective
- Données économiques sur l'implantation d'un verger-maraîcher
- Cas pratique d'une plantation : étude complète de la mise en place d'un verger-maraîcher

Journée 2

- Gestion de son agroécosystème au fil des années
- Maximiser l'auto-fertilité dans son système productif
- Agencement des espèces dans le temps
- Agencement des espèces dans l'espace selon les diverses strates végétales et les besoins en lumière
- Techniques de production de biomasse in situ afin de créer un système autofertile.
- Focus sur les différents modes d'implantation des ligneux selon les espèces/objectifs : semis, bouturage, marcottage, greffage, etc.

MODALITÉS de participation

- Tarif : 380 € TTC (tarif indicatif), inscription obligatoire auprès d'Inter Bio Corse
- Prise en charge pour les cotisants VIVEA dans la limite du plafond individuel
- Une attestation de participation sera délivrée à l'issue de la formation

MODALITES d'évaluation des acquis

Questions/réponses tout au long de la formation, QCM

METHODES pédagogiques

Apports théoriques avec support de présentation, échanges entre l'intervenant et les participants

INTERVENANT

Grégoire SERVAN
Maraîcher et ingénieur en agroforesterie

RENSEIGNEMENTS

Charline LANDERIEUX ou Emilie CLAUDET
formation.biocorse@gmail.com
Tél : 04 95 38 85 36

INSCRIPTION

Via le formulaire en ligne
(à venir prochainement)

« Optimisation et contrôle d'un réseau d'irrigation en arboriculture »

Mercredi 8 février 2023

DATE et LIEU

Mercredi 8 février 2023
Corsic'Agropôle à San Giuliano
Horaires : 9h00 - 17h00 (7 heures)

Pré-requis Pas de pré-requis

Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins spécifiques, merci de nous contacter par mail ou par téléphone au préalable pour trouver une solution adaptée

Public visé

Arboricultrices, arboriculteurs et (futurs) agricultrices et agriculteurs de la région corse

Objectifs de la formation

- Connaître les caractéristiques du matériel d'irrigation
- Savoir contrôler les performances du matériel d'irrigation
- Mettre en place une stratégie de conduite de l'irrigation adaptée

PROGRAMME

Matin :

- Les bases de l'hydraulique : estimation des pertes de charges ; la filtration
- Matériel à la parcelle : présentation des grandes familles de matériels ; avantages, inconvénients, contraintes ; besoin en débit, pression ; aspersion sur frondaison, aspersion sous frondaison, goutte à goutte
- Les outils d'automatisation : les électrovannes programmables – sans fil ; les outils de contrôles à distance

Après-midi

- Visite d'une parcelle d'agrumes à l'INRAe : les contrôles sur le réseau, sur une parcelle ; l'entretien d'une installation ; recherche de causes de dysfonctionnement ; mise en place d'outils de pilotage
- Présentation des essais irrigation en agrumiculture par Laurent JULHIA, INRAE

MODALITÉS de participation

- Tarif : 190 € TTC (tarif indicatif), inscription obligatoire auprès d'Inter Bio Corse
- Prise en charge pour les cotisants VIVEA dans la limite du plafond individuel
- Une attestation de participation sera délivrée à l'issue de la formation

MODALITES d'évaluation des acquis

Questions/réponses tout au long de la formation, QCM

METHODES pédagogiques

Apports théoriques avec support de présentation, visite et mise en pratique, échanges entre les intervenants et les participants

INTERVENANTS

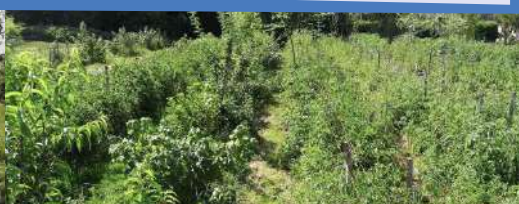
Simon CORDIER de CRIIAM Sud
Laurent JULHIA de l'INRAe

RENSEIGNEMENTS

Charline LANDERIEUX ou Emilie CLAUDET
formation.biocorse@gmail.com
Tél : 04 95 38 85 36

INSCRIPTION

Via le formulaire en ligne
(à venir prochainement)



« Conduite du kiwi en agriculture biologique » Mars 2023

CONTACTS

DATE et LIEU

Mars 2023 (Date à définir)
Corsic'Agropôle à San Giuliano
Horaires : 9h00 - 17h00 (7 heures)

Pré-requis

Pas de pré-requis
Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins spécifiques, merci de nous contacter par mail ou par téléphone au préalable pour trouver une solution adaptée

Public visé

Arboricultrices, arboriculteurs et (futurs) agricultrices et agriculteurs de la région corse

Objectifs de la formation

- Connaître les différentes variétés de kiwis à cultiver en Corse
- Etre capable d'implanter et de conduire un verger de kiwis en AB

PROGRAMME

- Différentes variétés adaptées à la région
- Conditions de plantation (choix de la parcelle, plantation sur butte ou non, densité de plantation, matériel de palissage, répartition des mâles et femelles, protection du vent, ...)
- Taille d'hiver
- Attachage des latérales
- Eclaircissage

- Taille en vert
- Pollinisation (bourdon)
- Pilotage de l'irrigation
- Gestion de la fertilisation
- Gestion des maladies et ravageurs
- Maîtrise du calibre
- Condition de récolte

MODALITÉS de participation

- Tarif : 190 € TTC (tarif indicatif)
- Inscription obligatoire auprès d'Inter Bio Corse
- Prise en charge pour les cotisants VIVEA dans la limite du plafond individuel
- Une attestation de participation sera délivrée à l'issue de la formation

MODALITES d'évaluation des acquis

Questions/réponses tout au long de la formation, QCM

METHODES pédagogiques

Apports théoriques avec support de présentation, échanges entre l'intervenante et les participants

INTERVENANTE

Marie-Pierre DURPAIRE
de la SCAAP Kiwifruits

RENSEIGNEMENTS

Charline LANDERIEUX ou Emilie CLAUDET
formation.biocorse@gmail.com
Tél : 04 95 38 85 36

INSCRIPTION

Via le formulaire en ligne
(à venir prochainement)

• Coordinatrice

Emilie CLAUDET
eclaudet.biocorse@gmail.com | 06 03 51 30 65

• Secrétaire

secretariat.biocorse@gmail.com | 04 95 38 85 36

• Chargée de communication

communication.biocorse@gmail.com | 06 70 66 71 90

• Chargée de mission Protect'Agrumes

Charline LANDERIEUX
c.landerieux.biocorse@gmail.com | 06 32 19 25 41

• Animatrice - conseillère productions animales et PPAM

Marie Anna GIORGI
magiorgi.biocorse@gmail.com | 06 73 70 76 06

• Animatrice - conseillère productions végétales (maraîchage, oléiculture) - 2A

Charlotte PORCHIER
maraichage.sud.biocorse@gmail.com | 06 70 66 73 58

• Animateur - conseiller productions végétales (maraîchage, oléiculture) - 2B

Thomas MEQUIGNON
maraichage2b.biocorse@gmail.com | 06 24 54 03 48

• Animateurs - conseillers productions végétales (viti, arbo)

Suzon LAMOTTE
suzon.biocorse@gmail.com | 06 26 04 59 68

• Animateurs - conseillers productions végétales (viti, arbo)

Valentin MARIE
valentin.marie.bio@gmail.com | 06 14 26 82 88






INTER BIO CORSE

Organisme régional de développement de l'agriculture biologique

Pôle agronomique - 20230 San Giuliano

Tél : 04 95 38 85 36 | **Mail :** biocorse@gmail.com

 interbiocorse.org

 [Inter Bio Corse](https://www.facebook.com/InterBioCorse)

 [inter_bio_corse](https://www.instagram.com/inter_bio_corse)

